ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Régime prohibitif maintenu à Coral Harbour et Arviat

Iqaluit, Nunavut (10 novembre 2020) – Les résidentes et résidents d'Arviat et Coral Harbour ont voté en faveur du maintien du régime prohibitif lors de référendums tenus le 9 novembre. 47,4 % des votants d'Arviat et 56,4 % des votants de Coral Harbour se sont prononcés contre le passage à un système de quantités restreintes d'alcool.

« À ce moment-ci, les résidentes et résidents d'Arviat et de Coral Harbour ont décidé que leur municipalité respective devait conserver le régime prohibitif et je tiens à la remercier d'avoir participé à ces référendums », a déclaré le ministre des Finances, George Hickes.

En vertu de la Loi sur les boissons alcoolisées, il faut qu'au moins 60 % des votants se prononcent en faveur d'un changement de statut pour passer à un régime restrictif de produits alcoolisés.

La consommation, la possession, l'achat ou le transport de boissons alcoolisées continueront d'être interdits à Coral Harbour et Arviat.

Si les résidentes et résidents de ces collectivités souhaitent reconsidérer cette affaire à l'avenir, une pétition demandant un nouveau référendum pourra être envoyée au ministre des Finances.

###

Relations avec les médias :

Weichien Chan
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867-975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᖕᓴᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓄᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*